

# Maroc

## Espagne

# Pas de Marocaines dans les champs de fraises

● Pour la quatrième année consécutive, le quota des saisonnières marocaine participant à la récolte des fraises espagnoles sera revu à la baisse. Producteurs et autorités locales préfèrent donner la priorité à la main-d'œuvre locale.

Mauvaise nouvelle pour les saisonnières marocaines habituées à travailler dans les exploitations de fraise dans la région de Huelva, en Espagne. La commission en charge de fixer les quotas des saisonniers recrutés hors Espagne a décidé, la semaine dernière, de privilégier la main-d'œuvre locale. Toutefois en cas de surproduction, les agriculteurs «pourraient» faire appel à 2.000 saisonnières marocaines. En attendant, le sous-délégué du gouvernement régional de Huelva a exhorté les producteurs à faire appel à la main-d'œuvre locale pour couvrir leurs besoins lors de la phase de plantation des fraisiers. De ce fait, les contrats de travailleurs étrangers représenteront, cette année encore, à peine 0,01% du total des recrutements réalisés par la filière au cours de cette saison agricole. En général, les demandes d'embauche des saisonnières étrangères ont régressé de 3% durant cette campagne. La décision des autorités compétentes espagnoles est lourde de conséquences pour les agricultrices marocaines. De fait, la saison des fraises assurait un revenu stable pour plusieurs familles marocaines, la plupart issues de zones rurales. Les autorités de cette région agricole estiment que la zone compte plus de 61.000 sans-emplois et que ces contrats temporaires doivent bénéficier en premier lieu aux personnes originaires de la province. En cette période électorale, le gouvernement régional (PP) ne pouvait s'aventurer à favoriser le recrutement de journalières marocaines au détriment de la main-d'œuvre locale. Toutefois, cette décision dément les jolis discours sur la récupération économique et le dynamisme du marché de l'emploi espagnol. Cependant, peu avant le démarrage de la campagne de plantation, des producteurs auraient sollicité une révision des quotas des contingents pour permettre, de la sorte, à davantage de saisonnières marocaines de prendre part à la phase de plantation. Le communiqué, où a été formulée cette demande, émanait de l'Association des jeunes producteurs Asaja. Elle justifiait cet appel par le souci des producteurs de compter sur une main-d'œuvre fiable, en mesure d'accompagner le déroulement de la campagne. Les ÉCO avait essayé de contacter les producteurs et la délégation du gouvernement, pour corroborer cette information, mais sans succès. À souligner que c'est en 2012 que les acteurs en charge de ce dossier avaient procédé à une réduction des effectifs des journalières marocaines au profit des locales. Les journalières étaient recrutées parmi celles ayant œuvré dans les exploitations durant deux années suivies et ayant respecté l'obligatoire condition du retour au royaume, à la fin de la campagne.

## TENDANCES MARKETING & COMMUNICATION

Les innovations et pratiques pour 2016



Meryem Iahou

Consultante Marketing Management et Communication



Khalid Baddou

Consultant Expert en Communication, Marketing



Stéphane Rosenwald

Propriétaire - CEO  
NY Direct France



Hassan Rouissi

Directeur Marketing



Gilles Sindila

Directeur de Publicité



Jamal Boukouray

Responsable Business & Corporate Strategy - Casablanca



Conférence Internationale Pour Directeurs, Cadres & Managers  
03 & 04 Décembre 2015 Lieu : Casablanca, Maroc

